

N/REF : 28/07/2025 11H25 C:008612 I:00936

V/Appel du Lundi 28/07/2025 a 11H25

SDC 'La Caravelle'
C/O COME IMMOBILIER
51 BIS BD DE LA LIBERTE
35000 RENNES

IMMEUBLE : LA CARAVELLE
6 a 16 RUE DE BREST
35000 RENNES

Rennes, le

31 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 6/18 BREST - M. AREIAS 06 15 96 28 61

MOTIF : 2 REGARDS BOUCHÉS DANS LE GARAGE

Donneur d'ordre : Mme M. SONET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 29/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE DES REGARDS EXTERIEURS
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 29/07/25 a 15H52 Mme M. SONET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	Ff Déb.Hte	Pression a l'heure+Dépl.	1	163,64
				327,28
		TOTAL H.T.		327,28
		T.V.A. a 10,00%		32,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		360,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.